

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le 08/07/2024

ID : 069-216900969-20240628-DEL_24_052-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 juin 2024

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	20	9	0

Date de convocation le 21 juin 2024

Président: M. Xavier ODO

Secrétaire de séance : Mme Victoria MARI

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamel MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, M. Arnaud DEROUBAIX

Procuration :

M. Florian RAPP donne pouvoir à M. Guillaume MOULIN, M. Christophe CABROL donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à Mme Victoria MARI, Mme Pia BOIZET donne pouvoir à M. Roland DÉCOMBE, M. Jérôme BUB donne pouvoir à Mme Daniela SEIGNEZ, Mme Marie-Line JULLIEN donne pouvoir à Mme Irène DARRE

LICENCE IV - CESSION D'UNE LICENCE DE DÉBIT DE BOISSONS À MONSIEUR BRUNO YOUSSEF

Au cours de l'été 2024 un nouveau commerce s'implantera dans le grand cœur de ville, place Jean Jaurès : « Chez Jeddo » proposera restauration, vente à emporter, bar et traiteur.

Dans le cadre de ses recherches pour l'acquisition d'une licence IV à exploiter dans son commerce « Chez Jeddo » Monsieur Bruno Youssef a contacté la Ville qui a proposé de lui céder une licence IV pour un montant de 10 000 €.

Dans un courrier du 17 juin 2024, Monsieur Youssef a accepté d'acquérir cette licence IV au prix proposé par la Ville.

Ceci étant exposé,

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

DE CÉDER une licence IV de débit de boissons, propriété de la Ville, pour un montant de 10 000 €, au profit de Monsieur Bruno Youssef, ou de toute société ou association se substituant à lui ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte de cession ladite licence IV et tout document afférent.

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le 08/07/2024 S²LOW

ID : 069-218900969-20240628-DEL_24_052-DE

Suffrages exprimés	23	
Vote(s) Pour	23	M. Xavier ODO , Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Christophe CABROL , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , M. Djamal MESAI-MOHAMMED , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , M. Olivier CAPELLA , M. Maxime MONTET , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Florian CAMEL , M. Arnaud DEROUBAIX , Mme Marie-Line JULLIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	6	M. Théo VIGNON , M. Roland DÉCOMBE , Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ , M. Monji OUERTANI

Ainsi fait et délibéré le vendredi 28 juin 2024.

Le Maire,
Xavier ODO.



Le secrétaire de séance
Victoria MARI.